



Les AESH sont un pilier de l'École : toutes et tous en grève le 3 octobre !

Cette nouvelle année scolaire n'augure aucune amélioration significative pour les AESH que l'on maintient dans la pauvreté sans tenir compte de la technicité du métier. Les temps incomplets imposés et l'existence de contrats de travail de moins de 24 heures hebdomadaires maintiennent ces agents de la Fonction publique – majoritairement des femmes – dans des conditions de vie indignes, souvent sous le seuil de pauvreté. Quant aux conséquences de la mise en place des PIAL sur les conditions de travail, elles sont toujours autant catastrophiques : emploi du temps éclaté et trop souvent modifié, affectations changeantes, remplacement au pied levé, augmentation du nombre d'élèves à accompagner avec des situations de handicap très variées et parfois complexes...

S'ajoute à cela depuis la rentrée, l'inquiétude de voir le métier des AESH fusionner avec celui des AED en un nouveau métier : celui des ARE. Cette fusion souhaitée par le ministère est justifiée pour soi-disant offrir un temps plein aux AESH. C'est surtout un moyen de rendre ces deux catégories d'agents beaucoup plus polyvalentes et multi-tâches. À terme, ce projet menace implicitement la spécificité des missions exercées par ces deux catégories de personnels, missions qui sont pourtant indispensables pour le bon fonctionnement de l'Institution. Ces conditions de travail indignes marquent le mépris de nos dirigeants envers les AESH : en refusant de leur octroyer un statut de la fonction publique, le gouvernement met en difficulté l'ensemble des personnels et fragilise considérablement les conditions d'apprentissage des élèves.

C'est pourquoi l'intersyndicale appellent les AESH et aussi l'ensemble des personnels à une journée de mobilisation et de grève le mardi 3 octobre 2023 afin d'exiger :

- la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH;
- l'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- l'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE.

Rendez-vous à 10h devant la Préfecture de Nantes, pour un rassemblement suivi d'une assemblée générale et d'un pique-nique.

Rendez-vous à 11h devant l'inspection académique de Saint-Nazaire.

Pourquoi la Préfecture ?

Lieu d'incarnation du pouvoir de l'Etat, c'est notre entrée directe vers le ministère. Car il s'agit bien d'infléchir les politiques ministérielles pour la défense de nos métiers !

Pourquoi l'inspection académique?

Lieu de représentation du ministère de l'Education nationale où se trouve notre hiérarchie. Notre employeur doit entendre les revendications des personnels !

Nos organisations syndicales appellent à faire de ce mardi 3 octobre une première journée de mobilisation qui doit en appeler d'autres, dans la perspective de la construction d'un véritable rapport de force.